



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 25233

Texte de la question

M. Lionnel Luca appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur l'amélioration des retraites complémentaires des cadres rapatriés d'Algérie. Les anciens cadres français d'Algérie se sont vus amputés de leur retraite complémentaire lors du rattachement à la métropole. Cette injustice aujourd'hui reconnue doit être dans les meilleurs délais réparée compte tenu de l'âge des victimes dont le nombre ne cesse de diminuer. Il lui demande quelles mesures il a pris afin que ces anciens salariés d'Algérie puissent enfin obtenir leur dû.

Données clés

Auteur : [M. Lionnel Luca](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25233

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2003, page 7203